

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société **Haiti-Observateur Group, Inc.** www.haiti-observateur.ca
Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LIII, No. 10 New York : tel : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 22 - 29 mai 2024

SELON PLUSIEURS ORGANES DE PRESSE, LA FORCE MULTINATIONALE EST LANCÉE

Le président du Kenya atterrit aux USA; une délégation kenyane arrivée en Haïti...

Sur fond d'interdiction de la Haute Cour de Justice du Kenya...

Par Léo Joseph

Nombre d'organes de presse font chorus pour annoncer le déploiement de la Mission multinationale de soutien à la sécurité en Haïti (MMSS), sous le leadership de 1 000 policiers kenyans, dont la mis-

sion consiste à aider la Police nationale d'Haïti à détruire les gangs armés. Nonobstant l'assurance de la mise en branle de celle-ci, formulée par les différentes parties, la Justice de ce pays n'a pas encore donné le mot, par rapport au déplacement des forces de sécurité

kenyans pour servir en territoire étranger.

En effet, reliant le quotidien floridien, *Miami Herald*, des organes de presse haïtiens font état de l'arrivée, à Atlanta, dans l'état de Georgia, du président du Kenya, William Ruto, le 20 mai, dans le

cadre d'une visite officielle, à Washington, pour des ren-

contres avec son homologue américain, Joseph Biden, ainsi que d'autres membres de la hiérarchie politique américaine. Presque tous les rapports



Secrétaire d'État Antony Blinkin.



William Ruto, président du Kenya.

Pas d'accord sur les règles d'engagement...

Les décideurs de l'organisme mondial y tiennent...



Secrétaire d'État Antony Blinkin.



Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres

Par Léo Joseph

Il y a des questions sérieuses à se poser, au sujet du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), confrontée à un mystérieux retard, alors que toutes les parties faisaient croire que la boucle était bouclée, et que la fin des jours des gangs parvenait à sa fin. On a

Suite en page 9

contres avec son homologue américain, Joseph Biden, ainsi que d'autres membres de la hiérarchie politique américaine. Presque tous les rapports

sur le déploiement de la Force multinationale en Haïti dirigée par les forces de sécurité du

Suite en page 2

HAPPENINGS! FROM THE DESK OF RAY JOSEPH A \$50 billion 10-year plan to rebuild Haiti

By Raymond A. Joseph

The news has gone viral since May 17, when the announcement was made about the resolution presented to the U.S. Congress by three Congresswomen who have teamed up in an unprecedented attempt to get the U.S. Congress to focus on Haiti in a way that will bring lasting relief to a neighbor on the brink of total disaster.

On the eve of Haiti's 221st anniversary of Flag Day, usually grandly celebrated in Haiti and in the Haitian diaspora, Congresswoman Jan Scha

kowsky, representing an Illinois district, joined Representatives Sheila Cherfilus-McCormick, of Florida, and Yvette Clarke, of New York, the co-chairs of the Haiti Caucus in the Lower House, to introduce what is termed a "groundbreaking plan."

Named the "*Toussaint Louverture Plan for Haïti*," after the Haïti hero of independence, here textually, what the plan envisages: "*This plan is a 10-year \$50 billion development program to rebuild Haïti to stabilize the country, strengthen democratic and*

Continued to page 7

NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

À la veille de l'arrivée d'une mission de policiers et militaires étrangers au pays, Haïti fait la une dans la presse américaine

Le président du Kenya, William Ruto, est déjà aux États-Unis depuis le début de la semaine, ayant atterri, premièrement à Atlanta, capitale de l'état de Georgia, avant de regagner Washington, où il se trouve actuellement, avec son épouse, l'invité officiel du président Joseph « Joe » Biden, dans une visite d'État. Mais

avant le commencement officiel de la visite, il y a malentendu.

La visite du président kenyan, au cours de laquelle, il aura aussi des rencontres avec certains législateurs américains, devait coïncider avec le débarquement, en Haïti, de certaines unités du nombre des 1 000 policiers de son pays

appelés à diriger les opérations contre les gangs armés en Haïti qui, depuis des mois, causent le deuil et des dégâts considérables dans les familles et la société en général.

Et le quotidien floridien, *Miami Herald*, qui suit de près le dossier haïtien, a titré, ce mercredi (22 mai) : « Kenya

Suite en page 8

SELON PLUSIEURS ORGANES DE PRESSE, LA FORCE MULTINATIONALE EST LANCÉE

Le président du Kenya atterrit aux USA; une délégation kenyane arrivée en Haïti...

Sur fond d'interdiction de la Haute Cour de Justice du Kenya...

Suite de la page 1

par les forces de sécurité du Kenya, une mission non-onu-sienne autorisée par les Nations Unies (ONU), selon la résolution 2299 passée en octobre 2023. Elle a été votée par 13 voix pour et deux abstentions, la Russie et la grande Chine.

Les informations disponibles font croire que le Parlement du Kenya avait autorisé, en Haïti, d'une force internationale, sous l'égide de son pays, dont le coût a été évalué à USD 600 millions \$. Cette mission, qui doit être lancée en dehors de l'ONU, sera financée volontairement par les membres. Mais, mais les États-Unis ont, à eux seuls, promis une contribution de USD de 300 millions \$. Après ce pays, le Canada semble être le second plus grand contributeur à ce fonds. Mais les appels réitérés des Américains à participation au fonds de financement de la Mission haïtienne du Kenya prouve éloquemment que la majorité des membres de l'ONU ont leur cœur ailleurs. Aussi, Washington a-t-il supplié au manque à gagner constatée dans la contribution financière internationale au financement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité.

Dans cet ordre d'idées, l'administration de Biden a fait des bouchées multiples quasiment ayant mis en place un pont aérien entre les États-Unis et l'aéroport Toussaint Louverture durant presque deux semaines. Des avions militaires américains ont livré des armes et munitions, ainsi que des véhicules, blindés, de transport militaire, en sus d'autres équipements, y compris des drones, à l'intention des forces de sécurité haïtiennes. Il est rapporté que les Américains ont contribué USD 70 millions \$ d'aide à la PNH, au cours de ces deux dernières semaines,

dont les derniers 10 blindés ont été livrés ce dimanche. Tout cela pour dire que, selon les différents témoignages rapportés, tout est fin prêt pour que soit lancé le déploiement de cette force multinationale. Mais, en dépit des démonstrations observées, il faut encore se demander quel pays sera le leader de cette mission.



Le secrétaire général de l'ONU dans l'impasse.

La date du déploiement annoncée incertaine

Il semble que la date du 23 mai, proclamée par plus d'un, risque d'être ajournée. Alors que l'action judiciaire intentée



Ariel Henry toujours en exil aux États-Unis.

contre le gouvernement kenyan par l'opposition, cherchant à dérailler le déploiement, reste suspendue sur elle comme une épée de Damoclès, à long terme, d'autres obstacles se réclament au rendez-vous, somme toute à court terme

En effet, ces obstacles sont

liés à des équipements, dont l'acquisition n'a pas été faite à temps, et des moyens logistiques, qui ne sont pas encore en place. Dans les milieux officiels voulant restés anonymes, au Kenya et en Haïti, ou encore à Washington, on parle des Américains étant partis trop tard en besogne, dans la livraison de ces « moyens ». Il s'agit d'ambulances pour évacuer les étrangers, des blessés potentiels engagés dans des affrontements avec les bandits. Il est rapporté dans le *Miami Herald* que la délégation de dix officiels kenyans arrivés lundi à bord d'un vol de Sunrise Airways, en provenance de Miami, n'avaient pas été mis en mesure d'effectuer des visites de terrain avant le déploiement.

Si les auteurs impliqués dans gestion de la MMSS ont la possibilité de résoudre les problèmes de transport et de logistiques en peu de temps, cela est bien différent, en ce qui a trait aux problèmes juridiques. Surtout quand la politique se met de la partie et suscitant des passions irréconciliables.

Les avocats d'opposition, au Kenya, qui avaient poursuivi le président kenyan, William Ruto, en justice pour l'interdire de poursuivre son projet de lancement du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, en Haïti, sont retournés à la charge.

En effet, **Ekuru Aukot** et **Miruru Waweru**. Ils sont les leaders du parti d'opposition **Thirdway Alliance** au Kenya. **Ekuru Aukot** et **Miruru Waweru**, les deux dirigeants du Parti Alliance de la troisième voie Ils sont les leaders du parti d'opposition **Thirdway Alliance** au Kenya, ont récidivé.

Ekuru Auko et Miruru Waweru ont déposé une plainte, par devant la plus Haute Cour de Justice du Kenya.

Le document affirme que le

président Ruto et la Police avaient violé l'ordonnance de la Cour, pour avoir signé un accord réciproque avec Haïti dont le dirigeant n'était pas un officiel élu. La plainte souligne aussi que le chef de l'État et la Police seraient « coupables d'outrage au Tribunal ». Les deux avocats au dit en outre au président de la Cour de leur



L'avocat Okuru Aukot, membre de l'opposition.

demande, « si des informations additionnelles sont nécessaires »

De toute évidence, si le président Ruto devait respecter l'ordonnance du Tribunal, le déploiement programmé pour



L'avocat de l'opposition kenyane, Miruru Waweru.

le 23 mai, comme l'ont annoncé plusieurs organes de presse, tant aux États-Unis que dans d'autres pays, ne devrait pas avoir lieu.

Il y a à peine deux semaines, que la plainte de MM Aukot et Waweru a été déposée au Tribunal et l'affaire est mise sur la liste d'attente dans deux ou trois semaines, tout de

même sujette à renvoi à une date ultérieure. Dans l'esprit des observateurs, le dossier a toutes les chances d'être entendu à une date plus tard, comme c'est bien souvent le cas.

D'autres observateurs, à Nairobi, ont également saisi l'occasion pour rappeler que le président William Ruto a la réputation d'avoir antérieurement été reproché d'outrage au Tribunal et qu'un tel reproche pourrait militer contre lui, dans cette présente affaire.

Aucun doute, aussi, que les déplacements effectués par le président du pays et ses collaborateurs, en Haïti et à Atlanta, avant la visite officielle du chef d'État, à Washington, avec son homologue américain, Joseph Biden, d'ailleurs très médiatisée, constitue un événement difficile à garder secret.

Joe Biden dans les lignes de mire des républicains

Farouchement opposés au programme en faveur d'Haïti de Joe Biden, les républicains n'entendent pas lui laisser respirer. Ils continuent à s'opposer au financement du déploiement de la MMAS. Deux membres de ce parti, le député Michael F. McCaul III, président du Comité des Affaires étrangères de la Chambre basse; et le sénateur James L. Risch, président du Comité des Relations étrangères du Sénat, ont adressé une lettre au secrétaire d'État Antony Blinken, en date du 17 mai 2024. Dans cette correspondance, ils rappellent au chef de la diplomatie américaine que « pendant un an, nous nous étions engagés de bonne foi, par rapport à son plan à son plan relatif à la mise sur pied d'une force internationale, en vue d'adresser la question sécuritaire, à Port-au-Prince et ses environs. Pendant des mois, nous avons été frustrés par le Département refusant de nous commu-

Suite en page 4

DIPLOMATIE INTERNATIONALE ETSOCIÉTÉ

In culpa peregrini (par la faute de l'étranger)

Lire en 'The Seizure of Haiti by the United States' (Rapport Bausman-avril 1922)

Par Dan Albertini

Entre (). Si c'est un autre État qui branle la notion du nucléaire dans le contexte du conflit vécu, c'est un État belliqueux, selon la France. Si c'est Paris qui le dit par ses journalistes, par ses conseillers propagandistes, par son président, c'est une puissance raisonnable et digne. Si alors le Canada ne tient pas les rênes de ses aveux pour exiger de la France la réparation sur la notion de siècles d'esclavage forcé par rapt de populations étrangères pour bâtir son patrimoine revitalisé en gloire du passé, c'est que le premier ministre du Canada se sait coupable de reproches cachés contre les Premières Nations. Il faut alors évacuer la France de la Nouvelle-Calédonie et ailleurs, fermons-les () !

Soutenir la courbe d'une dictature militaire en Haïti pour regagner le passé de cette armée criminelle traditionnelle, en passant par la suggestion soutenue d'un portrait du vieux chanteur de meringue dit *sweet miki*, c'est carrément une action indigne, et à la lumière de 1995.

L'appuyer sur la notion du 'blanc' (étranger) dans un agenda salubre, c'est de la haute trahison. Nulle diplomatie n'est viable après les prévisions de cette avalanche diplomatique annoncée évitable

depuis 2015, ce que la République vit au point d'un 'conseil présidentiel' qui ne contrôle ses sièges de membres comme ingénierie politique ni les jours comptés du premier président rotatif de ce conseil quand le premier ministre annoncé, pris de cette liste déposée, n'a pas le profil de *PM nèg jòb la*. Dnc, pas de réorganisation des quartiers de la capitale, pas de soutenance de thèse nationale de paix négociée avec les enfants de la République en rébellion.

La dramaturgie n'est pas d'un théâtre de rue ni de salle de spectacle appropriée, elle est funeste et néfaste pour la société dont les acteurs en dilettante qui font du *piqué collé* en examen pour se donner bonne conscience en République comme le paresseux sans études qui devine à cette roulette, les réponses à la manière d'une tombola aux multiples gros lots pour tromper le surveillant qui n'est pourtant pas le correcteur ni le lecteur des résultats. Autogol !

Comment comprendre ?

Max Bourjolly : les lâches qui ont fui parmi '*les oiseaux se cachent pour mourir*'.

Frantz Voltaire : les faux insoumis chez le *planiste* sans plan sinon '*l'agenda du Blanc*'.

Gérard Bissainthe : les enfants étourdis « d'un phare » qui cessa de briller

en eux.

Antonio Joseph : les faux chefs de légation ou retourner vers le concile de *bus* de la TPG.

Ertha P. Trouillot : les trésors erronés comptés, parmi le bâtard trié de la place qui nie.

Réginald Boulos : les étranges conseillers affairistes qui se cachent à l'étranger.

Jean-Henry Céant : les détours *politico* de clercs pour retourner garants de sa fortune.

Franck Étienne : les fausses victimes qui enseignent mal l'étranger caché en eux.

Garry Conille : les aspirants politiques qui se déclament *PM aumônier* et non-politicien.

Peu exhaustif, mais où est-ce que tout cela nous a traduits comme modèle ?

Avant la suggestion 'oui, j'ai publié le 29 juin 2022, **Lambert plus haute autorité politique légitime élue en Haïti** :

Qui veut nous faire croire que nous avons tout fait pour en arriver là quand on parle d'un 'tweet' qui aura émané de la présidence de Biden, pour semer le chaos en Haïti. Et, si la justice new-yorkaise, américaine, n'arrive pas à attribuer un satisfécit ni un blâme effectif à Trump ni au Maga. Quand l'histoire canadienne n'arrive pas à réparer le vol le crime la désillusion imposée à :

femmes et enfants autochtones disparus assassinés par les vertus de la colonisation, de l'encyclique *Rerum novarum [des choses nouvelles] de Léon XIII [Ainsi, cette conversion de la propriété privée en propriété collective, préconisée par le socialisme, n'aurait d'autre effet que de rendre la situation des ouvriers plus précaire, en leur retirant la libre disposition de leur salaire et en leur enlevant, par le fait même, tout espoir et toute possibilité d'agrandir leur patrimoine et d'améliorer leur situation.]* Quand la France esclavagiste gère encore des colonies désormais appelées 'outremer' après les crimes clairement édictés du Code noir érigé en héros historique. L'on vint à fouler le sol souverain d'Haïti pour tuer encore après le choléra?

Rerum novarum encyclique avait-elle nié cela en soutenant : «*Mais, et ceci paraît plus grave encore, le remède proposé est en opposition flagrante avec la justice, car la propriété privée et personnelle est pour l'homme de droit naturel.*», juste antisocialiste ?

Ce n'est pas une sinécure ni une obsession, mais on ne répare pas un mal avec des maux qui sont des mots vains dénoncés dans le Travail de l'immortel, là où les diamants sont éternels, c'est-à-dire : *Bréda au haut du Cap où vit naître l'immortel Tous saint Louverture* qui lui-même a déclaré que '*l'on a abattu le tronc de l'arbre de la liberté des Noirs à Saint-Domingue, mais il repoussera encore, car ses racines sont profondes et nombreuses*'. Ce qui se réalisa par Dessalines d'où

1804 après 1803, et là, en 2104.

Brice Ahounou est fort mal placé pour expliquer aux enfants de Charlemagne empereur, par les rois-Louis à Napoléon-empereur pour cinq républiques brimant les 'Gilets jaunes' en face de la ferveur empirique d'Emma nuel Macron la langue fourchue aux dépens des Américains dans le discours d'août 2019 sur la conférence des ambassadeurs.

L'Afrique ferait mieux se réveiller chez elle et s'émanciper sans Ouattara et compagnie qui n'ont jamais pu au moins payer une visite chez nous que dire de payer l'histoire d'un modèle d'in dépendance réelle. Il faut se rappeler que ce contrat était avec des soldats et policiers rwandais avant pour tromper par les âneries américaines canadiennes.

En foulant le sol haïtien (1804) par un contrat exogène dans le but de se faire la toilette économique sur son désastre local, tout étranger aura déclenché le bouton de la chasse, de la révolution haïtienne, sur son propre territoire en l'important, car l'Haïtien connaît les eaux et sous les eaux comme la poussière africaine qui sort du golfe de la Guinée..., etc. ! Si le Conseil présidentiel ne fait encore preuve de capacité, pour répéter 1994 avec la trahison de Jean-Bertrand Aristide important les bottes américaines pour son pouvoir personnel récompensé, ce n'est pas l'effet de causalité qu'il faut voir, mais la cause qui produit l'effet. Ségrégationniste, esclavagiste : juge et partie à la fois pour s'aider.

HAÏTI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

SELON PLUSIEURS ORGANES DE PRESSE, LA FORCE MULTINATIONALE EST LANCÉE

Le président du Kenya atterrit aux USA; une délégation kenyane arrivée en Haïti...

Sur fond d'interdiction de la Haute Cour de Justice du Kenya...

Suite de la page

uniquer des informations pertinentes concernant des juridictions clés, en ce qui concerne la nature et la portée de l'implication de l'administration Biden en Haïti. Tandis que nous avons constatés des progrès modestes, en termes de partage d'informations, durant ces dernières semaines, les détails essentiels sur ce déploiement international en matière de sécurité restent sans explication et dans l'impréparation totale. De telle sorte que la rétention de fonds par notre Comité est tout à fait légitime, jusqu'à ce que nos Comités soient en mesure d'examiner soigneusement l'approche holistique du Département

d'État ».

Aucun doute, rédigée au moment où des délégations sont en cours de route, tour à tour à destination d'Atlanta, de Washington et d'Haïti, dans le cadre du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti, cette lettre adressée au secrétaire d'État américain par les parlementaires républicains, vise à éclairer l'opinion publique par rapport à ce mystère qui enveloppe ce projet, et qui n'a pas manqué de récolter son lot de critiques.

Par ailleurs, dans leur lettre, les parlementaires républicains s'insurgent contre les dernières ressources utilisées par Biden, en dehors de la loi, dont les tailles portent sur plus de USD

70 millions \$. Il s'agit des ressources mises à contribution pour financer les équipements, armes et munitions, ainsi que d'autres ressources que Joe Biden a utilisées, et qui ont donné lieu à la mise en place d'un pont aérien entre les villes floridiennes et Port-au-Prince. Moyens installés pour mettre la PNH en condition de se colleter avec les gangs armés, au cas où la MMPP ne serait pas au rendez-vous à la date prévue.

Des membres d'unités conditionnées pour la guerre aussi mobilisées

Il semble que les violons de toutes les parties impliquées à la mise sur pied et au déploiement de la Force multinationa-

le, sous la houlette du Kenya, ne sont pas accordées. Dans de telles conditions, on ne sait pas qui sait quoi, par rapport au conditionnement des troupes et moyens qu'elles disposent. On se demande si tout le monde est mis au parfum en ce qui concerne la nature des combattants. La présence d'unités «très spécialisées» ayant acquis de l'expérience contre les gangs de, en Somalie, et ail leurs dans cette même région.

Dans les milieux proches des Kenyans, on dit que des éléments de «Rece Company», une unité d'élite, feraient partie des policiers, qui été choisis pour faire partie des 1 000 soldats que le Kenya envoie en Haïti à la tête des

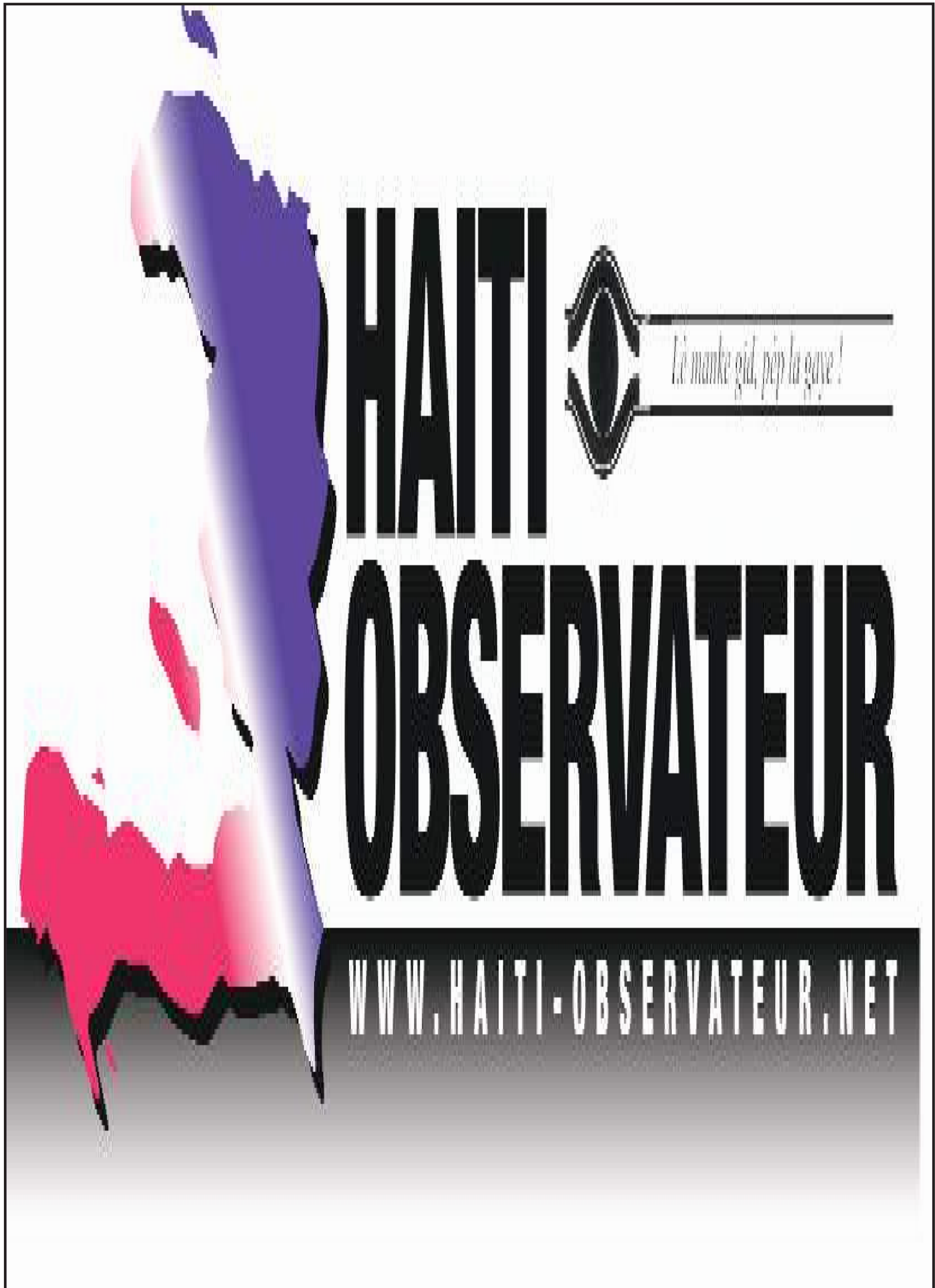
troupes contribuées par les autres pays.

Créé en 1979, cette organisation policière, une unité de reconnaissance de longue distance est spécialisée en contre-intelligence, subissant un entraînement rigoureux, y compris tir avancé, combat corps-à-corps et techniques de survie.

Selon des informations disponibles, on laisse croire que cette formation s'est mesurée avec les gangs tels que Al-Shabaab, un des plus puissant en Somalie; Cival Weero, gang des rues ayant fait son apparition à Mogadiscio, capitale de la Somalie; Darwish, le plus souvent composés de groupes armés non étatiques, en Somalie.

L.M.





Kreyòl

GRENN PWONMENNEN! Pou fèt drapo ane sa a, Ayiti atire anpil atansyon

Depi lane 2010, lè tranbleman d tè 12 Janvyè a te fè tout dega nou konnen yo, touye plis pase 200 mil mounn, 300 mil mounn ble se, epi flank plis pase youn milyon mounn deyò nan lari, paske kay yo te kraze, nou pa janm wè Ayiti atire atansyon jan sa fèt lane sa a. Tou sa se nan okazyon Fèt Drapo a, nan dat 18 Me a, pandan nou t ap fete 221 lane depi kreyasyon drapo a nan Lakayè, lè Jean-Jacques Desalines (Jan-Jak Desalin), papa nan syon an, te rache moso blan nan mitan drapo franse a, epi l te bay Katherine Flon (Katrin Flon), koutiriyè la, moso ble ak wouj la ke l te koud pou ban nou drapo nou an. Pi devan yo pral mete pye palmis la ak pawòl yo ki senbòl sa k te fè zansèt yo rive gen laviktwa : L'UNION FAIT LA FORCE. Enben, lane sa a sanble gen youn mouvman tèt ansanm, jan deviz nan drapo a di, pou n soti nan sa nou ye kounnye a.

Epi youn bann mounn ap mande sa k f è sa ?

Mwen pa bezwen di nou, nou tandè e n konnen ki klas malè ki pandye sou tèt nou, sitou mounn ann Ayiti k ap sibi anba gang ki blayi toupato. Nou tandè tout rapò yo. Ayiti ap sibi youn malè ki pa rete ak malè Kesyon gang ki kontwole plis pase katreven pou san (80%) kapital la depi kèk mwa. Yo blayi nan prèskè tout departman Latibonit la epi lòt kote tou. Se, se pa youn ti jwèt zafè. Epi depi nan dat 29 fevriye lane sa a, gang yo te pase youn vitès siperyè, yo te atake Ayewopò Entènasyonal Toussaint Louverture nan Pòtoprens lan. Se konsa depi nan dat 4 mas Ayiti, sitou Pòtoprens, te vin san kontak ak

peyi etranje. Paske se nan ayewopò Pòtoprens lan plis mounn ki sot aletranje debake.

Se pa sèl pati entènasyonal la ki te bloke, men lòt pati a tou, ki rele Ayewopò Guy Malary, te bloke. Kidonk, se pa sèlman ak peyi etranje kontak te koupe, men pa t gen avyon ant Pòtoprens ak lòt ayewopò nan peyi a tou, tankou Okay, Jakmèl ak Okap. Bondye fè Okap pa t sibi enskirite gang tankou Pòtoprens. Se konsa ayewopò yo a, ki rele Ayewopò Hugo Chavez, te kontinye opere pou kenbe Ayiti an kontak ak letranje.

Sitiyasyon kounnye a fè m sonje tranbleman d tè 2010 la. Fòk gen desantralizasyon pou sa mache byen

Chak fwa m panse a sa k te pase peyi a nan tranbleman d tè 2010 la, gwo lapenn pran m. Se anviwon 200 a 300 mil mounn ki te mouri sou plas, 300 mil lòt te blese e plis pase youn milyon mounn te nan lari, paske kay yo te kraze. Youn bann mounn te kouri kite Pòtoprens al an pwovens. San z atann mouvman de santralizasyon Pòtoprens lan t ap reyalize, jan nou gen lontan n ap mande pou sa fèt depi kèk tan. Tout bagay pa ka konsantrè sou Pòtoprens, fòk nou devlope tout-gen devlopman lòt departman yo. Wi, se sa m mande byen souvan.

Menm si se mwen ki te anbasadè Ayiti nan Washington, gou vèman an pa t koute konsèy mwen te bay pou yo t al distribye èd nou te tresewa Pòtoprens ak ozanviwon. Se konsa tout mounn ki te kouri kite te Pòtoprens vin tounen ankò. Yo mennen kouzen ak kouzin ak yo. Se konsa, nou te pèdi youn gwo chans pou n te

reyalize desantralizasyon Ayiti, jan sa dwe fèt, si nou pral vrèman fè devlopman peyi a toutbon, dekwa pou mounn yo rete an fòm nan tout zòn kote yo soti. de plizyè lòt peyi nan zòn kote mounn yo te kouri al kache, nan pwovens, apre gwo dezans nan Pòtoprens lan.

Otorite yo te kontinye fè sa yo toujou fè. Chita nan zòn bò lakay yo, fè distribisyon nan zòn bò lakay yo. Epi tout mounn ki te pati kite Pòtoprens retounen, souvan ak kouzen epi kouzin.

Men kote kesyon Plan Marshall la soti

Aprè tranbleman- d tè 2010 la, nou te vin ak youn konsèy pou gwo zouzounn nan Kominote Entènasyonal la tou. Nou te man de pou yo te monte youn « Plan Marshall » pou retire Ayiti nan malsite li ye a. Nou t eksplike ke apre 2zyèm gè mondyal, nan lane 1940 yo, Etazini ak lòt peyi ki te batay ansanm ak yo pou gen laviktaviktwa sou lame fachis Mussolin an ak lame Nazi Hitler a, te met ansanm pou rebati peyi Ewòp ke yo te fin kraze anba gwo bonm yo te lage sou yo.

Se lè sa a, yo te kreye « Plan Marshall » la, ki te pote non Sekretè Deta Ameriken an, George C. Marshall, ki te pwopozè pou yo te met sou pye youn plan diran 4 lane pou yo te rebati tou sa ki te detwi ann Ewòp. Se kon

sa peyi Ewòp yo te vin re pran plas yo jan sa te ye oparavan.

Sa k fè m vini ak istwa sa a se paske avèk jan sitiyaasyon Ayiti a malouk, se kòm si peyi a sot nan lagè, kote pèp la sibi tout klas dega nba gang ki kraze brize toupato. Nou konstata ke gen youn mouvman pou met Ayiti sou 2 pye militè l, jan yo di pawòl la. Apre anpil pale, depi nan mwa oktòb ane pase lè Konsèy Sekirite Nasyon Zini te apwouve fòs Prezidan Kenya a te ofri pou al ede Ayiti depi nan mwa Jiyè, ak kesyon gang nan, sanble gen fòs militè ki pral rantrè Ayiti toutbon. Kit se polisye ki soti nan peyi Kenya, kit se twoup ki soti nan peyi pi pre Ayiti yo, tankou Aruba/Barbuda, Bahamas, Jama yik, elatriye, y ap vini. Etazini ak Kanada rantrè nan jwèt la tou. Menm si yo p ap voye twoup ann Ayiti, se Etazini k ap bati gwo kan nan zòn Taba, nan Pòtoprens, pou fòs entènasyonal ki pral vini nan peyi a. Kanada, bò kote pa l, ap antrene twoup peyi CARICOM yo ki pral fè pati gwoup k ap rantrè Ayiti yo.

Youn lòt pwopozisyon Plan Marshall

Vwala ke se omèm moman, nou tandè 3 reprezantan nan Kongrè Ameriken an vini ak menm sa nou te mande apre tranbleman d tè 12 janvyè 2010 la : Youn « Plan Marshall pou Ayiti », ke yo aksep te pou rele l « Plan Tous saint Louverture », baze sou sa Doktè Emmanuel Ménard pwopozè, selon non òganizasyon l nan ki rele « Force Louverturienne ».

Antouka, se 3 « Congress women » --Jan Schakowsky, ki reprezante youn distrik nan eta Ilinois, Yvettellvette Clarke, ki reprezante zòn bò isit nan Nou yòk, pase pran Bwouklin, avèk Sheila Cherfilus McCormick, reprezantan youn distrik nan eta Florid, ki met tèt yo ansanm pou prezante Kongrè Ameriken an,

kesyon an, fò m di nou ke Congresswoman Cherfilus McCormick se youn pitit Ayiti, men sitwayèn Amerikèn, ki se sèl reprezantan nan Kongrè ki soti Ayiti. Fò n konnen tou ke Congresswoman Yvette Clarke, se pitit Una Clarke, desandan Jamayi ken, ki te premye eli nan Konsèy lavil Nouyòk avèk èd sitwayèn Ayisyano-Ameriken. Kanta pou Congresswoman Jan Schakowsky, li konn anpil Ayisyen nan zòn li soti a, tou pre lavil Chikago, kote pa manke Ayisyen. Antouka, Cherfilus ak Clarke se 2 Congresswomen ki anchay (co-chairs) de sa yo rele Komite pou Ayiti (Haiti Caucus) nan Kongrè a. Se yo ki veye move kou pou Ayiti e ki soti pou youn bèl bagay fèt pou peyi a.

Selon Plan Louverture yo a, ki baze sou Plan Marshall la, yo mande pou gen youn pwojè pou envesti 50 milya dola (\$50 000 000 000.00) diran 10 lane, pou rebati Ayiti, jansadwa. Ayiti merite l epi yo di yo pral fè tousakilfo pou Kongrè Ameriken an adopte plan an.

N ap bat bravo pou yo epi nou swete ke sa p ap pase menm jan ak 13 milya (\$13 000 000 000.00) Nasyon Zini te kolekte pou Ayiti apre tranbleman d tè 12 janvyè 2010 la. Kòm nou konnen, sa disparèt san Ayiti pa janm rebati pi bèl pase oparavan. Wi, ansyen Prezidan Bill Clinton, ki te anchay ansanm ak Premye minis Jean-Max Bellerive de komite yo te bay bèl non angle « Interim Haiti Recovery Commission » vin ak youn slogan ki te di: “Build Haiti back better!” Epi Ayiti vin nan youn pi mal pase jan sa te ye oparavan. Pa menm Palè Nasyonal la pa janm rebati.

Kòm mwen di byen souvan, pwoblèm Ayiti se Kòripsyon ak enpinite. Nan pratike kòripsyon, yo vòlò tout lajan ki ta ka chanje sitiyaasyon peyi a. Epi ak enpinite, y ap gade w nan je, epi yo di w «



DE BROSSÉ & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
 Attorney at Law
 ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
 PRACTICE
 182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
 Jamaica Estate, N.Y. 11432
 Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
 rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

TASTE THE ISLAND
 Haitian Bakery & Restaurant
 460 Peninsula Blvd.
 Hempstead, New York 11550
 516-489-5925
 CLOSED ON MONDAYS
 Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
 Friday 10:00 am - 10:00 pm
 Saturday 10:00 am - 10:00 pm
 Sunday 10:00 am - 5:00 pm

HAPPENINGS!

Continued from page 1

judiciary institutions, invest in critical infrastructure, spur economic growth and improve opportunities to women and youth to secure the welfare of the Haitian people.”

It's a revolutionary and comforting concept, especially at this time that Haitians are suffering from the catastrophic effects of a multifaceted crisis, worsened by the armed gangs that control about 80% of Haiti's capital of Port-au-Prince, according to a U.N. report, and who are causing death and desolation in all sectors.

Congresswoman Cherfilus-McCormick, the only Haitian-American in Congress, took the opportunity to draw attention to the history of Haiti, as if to say the country is deserving of the help. “It's undeniable,” she asserts, “that Haiti has made a significant contribution to the struggle for freedom and democracy in the world. Unfortunately, the instability and the current humanitarian crisis have led to devastating famine, violence and poverty.”

About Haiti's significant contribution to the struggle for freedom

Indeed, Haiti was the first free Black nation in the world, following the defeat of the mighty French, army of Napoleon Bonaparte by our ancestors, on November 18, 1803, at the Battle of Vertières, in the vicinity of Cap François, then the French capital in the Americas. Thus, France's goal of having an empire in the New World came to nought, and the sale of the Louisiana Territory to the new American nation was negotiated for \$15 million. That territory covered the expanse of land west of the Mississippi River to the Rocky

Mountains, and from the Gulf of Mexico in the south to the Canadian border. Haiti also helped Simon Bolivar, known as “El Libertador” (The Liberator) in his campaign to liberate several Latin countries, beginning with Venezuela, from the yoke of the Spanish colonists.

But, in response to the efronterry of our ancestors in dislocating the economic system which was based on the exploitation of Black slaves, worldwide embargoes were imposed on the new nation, soon after the declaration of independence, on January 1st, 1804. By 1825, France's King X, using gunboat diplomacy, and egged on by other enslaving powers, including the United States, imposed a huge debt on Haiti. It was first 150 million francs, reduced to 90 million, for property loss, including slaves, by French citizens in Haiti.

In a week-long series of articles by the New York Times in May 2022, it is admitted that the double debt imposed on Haiti, which had to get loans from French banks to meet the requirements, amounted to more than \$21 billion, the last penny of which was paid in 1947. Thus was Haiti's economy mortgaged from the beginning of independence. That has resulted in the wretched state of the first Black Republic in the world, saddled with the monicker of “*The Poorest country in the Western Hemisphere,*” one of the poorest in the world.

Would the plan proposed be considered as reparations to Haiti?

Some people assert that the development plan proposed by the Congresswomen should be considered as reparations to Haiti for the injustices exercised against the country for

being first in defeating the slave masters and dislocating the economic system which flourished on the backs of Black slaves. Regarding injustices, there's no forgetting that the United States also plundered Haiti. For, on December 17, 1914, before the 19-year occupation of Haiti that began on July 28, 1915, President Woodrow Wilson had dispatched a heavily-armed detachment of eight Marines to Port-au-Prince, to go directly to Haiti's central bank to grab the nation's gold reserves that amounted to \$500,000.00. Ostensibly, that action, urged by National City Bank of New York, the precursor of New York's current Citibank, was for safekeeping of the sum at Wall Street. In 2022, economists calculated that the sum amounted to \$13 billion. It's still being safe-kept in New York.

The idea of a development plan for Haiti is not a new concept

In 2003, Al Gore mentioned a **Marshall Plan** for Haiti, within the framework of an “*Initial Project of the Global Partnership for Development,*” a story by Pavel Nováček, Peter Mederly, Pierre C. Armand, Ján Topercer, in which explanation is furnished about the Marshall Plan, the brainchild of U.S. Secretary of State George C. Marshall, who convinced the U.S. government of the importance of a plan for the rehabilitation of Europe, which was practically destroyed during the Second World War.

Here's an excerpt that explains what was proposed: “*The Marshall Plan was about much more than money. Its genius rested in its emphasis on cooperative planning and action by the Plan's beneficiaries, each of whom had to agree on how to divide the money and how it was to be spent.*”

... *The Marshall Plan gave us not only a restored Europe, but also a ground design for a cooperative approach to many other challenges facing human kind.*” (H.S. Reuss)

Enters former U.S. Vice President Albert Gore, who, in 1992, had set forth “the idea of a new, global Marshall Plan.” And we learn that in 2003, “*Haiti was identified as a priority candidate for an initial project of the Global Partnership for Development.*”

Then there was the January 12, 2010 earthquake which ravaged Haiti, with the dead numbered at 200,000 to 300,000, some 300,000 more injured and more than one million left homeless. That's when I began pushing the idea of a “**Marshall Plan for Haiti,**” beginning with an article in the Wall Street Journal, followed by others in the New York Sun, and in interviews with various media outlets. If interested, I suggest that one should consult Google on the matter by entering “Ambassador Raymond A. Joseph and the Marshall Plan for Haiti.” In other words, I feel elated that the issue of a development plan for Haiti is now spearheaded by some concerned American legislators, who are pushing for such a plan. They should be applauded and supported, because the enactment of their proposition will help in developing Haiti, which will stop being a headache of hemispheric proportions, with Haitians remaining at home, instead of risking their lives on the high seas and becoming unwelcome refugees everywhere.

Transparency and Accountability for success of any Development Fund

At the same time, we are much concerned about transparency and accountability of any plan. For example, after the 2010 earthquake, in sympathy with the Haitian people, nations throughout the world came to the rescue and contributed \$13

billion for Haiti, via a United Nations Fund and through several NGOs, the Non-Governmental Organizations that gave Haiti the monicker of the “Capital of NGOs.”

No accounting has been made of those billions. Even former President Bill Clinton, who co-chaired, with Haiti's Prime Minister Jean-Max Belterive, the “*Haiti Interim Recovery Commission,*” which had the slogan of “**Building Haiti Back Better,**” never explained what happened with the funds made available to the commission. And Haiti has never been rebuilt since the earthquake. The most glaring example of failure is Haiti's National Palace that still remains a crushed sore eye, with a large tent serving as the seat of political power.

In that light, no accounting has been given on the \$4 billion PetroCaribe Fund, that benefitted from the sale of petroleum products from Venezuela at preferential rates, the benefits of which were to go to that fund, which was intended for projects of development of the impoverished country. Meanwhile, those who were considered poor before assuming their high posts in government, including presidents, have joined the ranks of Haiti's millionaires and multi-millionaires.

I contend that until corruption in high places is addressed, as well as impunity, no plan for Haiti's development will be successful. In the past I have asked that funds representing reparations to Haiti by those who caused its dire situation now should be placed in a special fund with a mixed board of honest Haitians and foreign representatives who would make disbursements for credible projects of development. Moreover, timely reports about those disbursements and accomplishments thereof would be required. I rest my case.

RAJ
raljo31@yahoo.com



NOUVELLES BRÈVES ET COMMENTAIRES

Suite de la page 1

police deployment to Haiti faces delay amid critical equipment shortages ». (Le déploiement en Haïti des policiers kenyans est ajourné, à cause de délai d'équipements critiques). Nos remerciements, tout d'abord à Michael Wilner et Jacqueline Charles, les journalistes responsables du reportage.

Le Miami Herald confirme ce que nous avons rapporté, la semaine dernière, savoir que le déploiement devait coïncider avec la visite officielle du président kenyan à Washington, tout en ajoutant que le non-déploiement, tel que prévu, « gâche l'espoir à Washington, à Nairobi et à Port-au-Prince ».

Et le journal de rapporter que les véhicules blindés et les hélicoptères équipés pour des évacuations d'ordre médical se font attendre, ce qui, selon un officiel américain, parlant sous conditions d'anonymat, retarderait le déploiement jusqu'au début du mois de juin.

Il y a anguille sous roche. Apparemment, une délégation du Kenya, composée de six (6) membres, arrivée à Port-au-Prince le lundi 20 mai, au même moment que le Président Ruto, débarquait à Atlanta, a trouvée qu'Haïti n'avait pas ce qu'il faut, en termes d'équipements, pour accueillir la force de police. Il est même dit que

la délégation n'avait pas été pourvue en sécurité suffisante, pour bien réaliser son travail.

Miami Herald continue : en rapportant il s'agit de manque de « véhicules, d'armement et autres qu'il fallait avoir déjà sur place ». Alors, l'officiel américain, déjà cité, ajoute que les radios et autres équipements de communications seront sur place à la fin du mois, tout en affirmant que « théoriquement l'administration Biden s'opposera à tout déploiement sans que les procédures d'évacuation médicale ne soient finalisées ». Voilà où nous en sommes avec le déploiement de la force tant attendue.

Et le New York Times d'éclairer davantage les lanternes

Le même mercredi 22 mai, le quotidien newyorkais New York Times a signalé le danger des gangs armés, dans un long article en page de garde, dans lequel la journaliste Maria Habib attire l'attention sur le grand danger que représentent les gangs armés « beaucoup plus forts au moment même que la force sous l'égide des Kenyans s'apprentent à être déployée ».

Pour illustrer le danger, tout au début, on nous offre la photo menaçante d'un Jimmy Chérizier, avec une arme de haut calibre en main, entouré de ses

troupes, aussi bien armés. La photo, réalisée par le photographe-journaliste Matias Delacroix, de l'Associated Press, est accompagnée de cette légende : « Jimmy Chérizier, ex-officier de police, de son surnom Barbecue, maintenant le plus puissant des leaders de gang, occupant le premier rang d'une agglomération de gangs ».

Est-ce un avertissement, pour dire que les forces étrangères feront face à une forte résistance de la part des gangs? On le croit. Puis, l'article de décrire l'origine des gangs qui, au prime abord, avaient été financés par de hautes personnalités, politiques et économiques. Mais les chefs des bandits ont évolué et s'enrichissent de toutes sortes de combines, surtout du trafic de la drogue. Tout de même, certains d'entre eux continuent à maintenir des contacts avec de puissants individus occupant des positions sensibles dans l'appareil d'État.

Allez comprendre que Dimitri Hérard, libéré lors des attaques contre les deux prisons, de Port-au-Prince et de la Croix-des-Bouquets, le mois de mars, soit maintenant le conseiller d'Izo (Johnson André), chef du gang Cinq Secondes. Apparemment il l'a toujours été, même lorsqu'il était chef de la Garde présidentielle du président défunt Jovenel Moïse.

De plus, il a des connexions avec d'autres gangs, en plus qu'il serait en pourparlers avec eux, en vue d'étendre l'influence d'Izo.

D'ailleurs, Hérard était emprisonné, parce que soupçonné de participation dans l'assassinat du président Moïse. N'est-il pas vrai que, dès le début, nous avions toujours questionné le fait que pas un seul des plus d'une quarantaine de personnes assurant la sécurité du président Moïse, dans sa résidence privée, dans une zone sécurisée au maximum, des Colombiens ont pu y pénétrer et que pas un seul des protecteurs du chef d'État n'ait eu une égratignure? C'est que le complot d'assassinat comprenait aussi de hauts gradés dans son entourage.

Et voilà que le président colombien Gustavo Petro est cité pour avoir, le mois dernier, dénoncé que des « milliers d'armes militaires ont été volées et vendues aux groupes armés, tels les cartels et que ces armes auraient atterri en Haïti ! »

Juste après cette déclaration du président Petro, c'est le nom de Michel Martelly – et sa photo, sans doute, car nous n'avons pas la copie du journal, sinon le texte en ligne. Qu'est-ce qu'on rapporte de lui? Il y a cette légende, attribuée à Gabriella Demczuk, du New York Times : « Michel Martelly, alors président d'Haïti, dont

le gouvernement était accusé de corruption à haute échelle, à la Maison-Blanche, en 2014 ».

Puis, ce commentaire : « Le gouvernement de M. Martelly, qui était président, de 2011 à 2015, a été accusé de corruption, à nulle autre pareille, y compris le gaspillage de 2 milliards de dollars de l'aide du Venezuela », Puis cette phrase : « En 2022, le Canada imposa des sanctions à son encontre ainsi que contre d'autres politiciens haïtiens, parce qu'ils protégeaient et fortifiaient certains gangs, y compris par le blanchiment des avoirs et la corruption ».

Selon toute vraisemblance, les articles de Miami Herald et de New York Times [RAJ2] sonnent l'alarme sur ce à quoi on doit s'attendre en Haïti avec l'arrivée d'une force étrangère en vue de se coller au problème des gangs armés, qui ont des attaches en haut lieu. Un avertissement est de mise. Ainsi, nous évoquons le dicton créole en vogue : « Se pa sèlman gang a sapat, men gang a kravats tou! » C'est bien rythmé, car il n'est pas question de se préparer à agir contre les gangs chaussés de sapat, c'est-à-dire les plus pauvres. Mais aussi de gangs de haut niveau, portant cravates, c'est-à-dire les plus riches.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com



LE DÉPLOIEMENT A D'AUTRES PROBLÈMES : CONTRAVENTION AVEC L'ONU

Pas d'accord sur les règles d'engagement...

Les décideurs de l'organisme mondial y tiennent...

Suite de la page 1

l'impression que le bluff était partout. Car même ceux-là qui battaient la grosse caisse au tour de l'événement n'étaient pas vraiment prêts pour l'action.

En effet, après tous ces mois pendant lesquels les parties prenantes, notamment l'Organisation des Nations Unies, les Américains, le Canada, la France, y compris le Kenya, depuis qu'il est entré dans ce club spécial, après s'être porté volontaire pour prendre le leadership de cette mission, des points essentiels n'ont pas été résolus. Dans les milieux proches des Nations Unies, il se répète que peut-être la question la plus importante de cette mission n'a pas été réglée. Il s'agit des règles d'engagement, qui devaient être conclues entre l'ONU et le Kenya, depuis longtemps, mais sont encore dans l'attente de sa conclusion.

Cela signifie que les Kenyans, qui se disent prêts à ouvrir les hostilités avec les gangs armés, en Haïti n'ont

pas encore établi les conditions dans lesquelles la guerre lancée avec les bandits, des criminels, que nombre de parents et de victimes souhaitent voir disparaître, à jamais sur la surface

visite d'évaluation du terrain, qui doit durer une semaine; et que le président du pays, William Ruto a entamé, lui aussi, une visite officielle de son collègue américain, ce précieux

bizarre, l'ONU étant si pointilleux, en ce qui a trait à ce requis, elle est toujours prête à crier « Haro ! Violateurs des droits humains ».

En tout cas, on affirme,



Président Joe Biden reçoit son homologue kenyan William Ruto et sa femme Rachel.

de la terre, doivent être tirés dessus, afin que mort s'en suive.

D'après ce qu'on répétait, jusqu'à ce lundi 20 mai, une délégation d'officiels du Kenya est arrivée à Port-au-Prince, capitale d'Haïti, pour une

document n'est toujours pas signé entre l'organisme mondial et l'État kenyan. Pourtant l'ONU tient au plus haut point à ce document. Le retard que connaît les règlements d'engagements, avant qu'intervient sa signature, est, pour le moins,

parmi les proches du secrétaire général, que les autorités kenyanes ont été averties que ce déploiement est condamné à attendre la signature de ce protocole d'accord, avant que puisse avoir lieu l'engagement avec les bandes armées.

N'est-ce pas le retard partout ?

À bien considérer, le retard constaté chez les décideurs kenyans n'est pas absent chez les Américains. Une autre couche de retard est relevée, puis que président Biden lui-même a déclaré que sans des ambulances pour assurer le transport des victimes des gangs, le déploiement ne pourra pas se faire.

Pour sa part, les autorités haïtiennes encaissent aussi des reproches pour n'avoir pas prévu la présence sur le terrain de véhicules bien sécurisés pour assurer, sans danger, le déplacement des personnes à l'intérieur du pays.

Face à toutes ces parties accusées d'afficher ces retards dans leurs travaux, ne faut-il pas croire que des doutes persistent à tous les niveaux, quant à la possibilité de voir se concrétiser ce déploiement ? Il y a donc fort à parier, qu'au bout du compte, tout le monde n'était pas convaincu que les autorités kenyanes eussent



ÉDITORIAL



Violation de la parole donnée, culture pratiquée dans la politique haïtienne

Les observateurs, ma joritairement des étrangers, qui suivaient les élections du président Jean-Bertrand Aristide, organisées sous Mme Ertha Pascal-Trouillot, première femme présidente de l'histoire d'Haïti, en décembre 1993, ne tarissent d'éloges à son administration, déclarant qu'elles étaient les « premières élections libres et démocratiques de l'histoire d'Haïti ». De tels propos ont, par la suite, disparu du vocabulaire électoral haïtien, car cette bonne habitude a vécu dans le monde politique de notre pays, le mauvais génie ayant infecté la société haïtienne. L'influence étrangère envahissant nos mœurs, sans aucune retenue, notre société s'est trouvée infectée à tous les niveaux. Ce n'est donc pas pour rien, de nos jours, il est impossible de trouver des patriotes intègres au service de la République.

Si depuis la chute de la dynastie des Duvalier, les élections sont l'occasion d'exposer les crimes politiques se donnant libre cours dans le système politique, avec l'impunité enracinée dans la mauvaise gouvernance, les transgresseurs courent encore sans désespérer. Voilà pourquoi ces dérives ne cessent de se reproduire, même en série, les acteurs n'ayant rien à craindre. La création du Conseil présidentiel de transition (CPT) met en évidence les violations dont se permettent les candidats qui prennent des décisions leur permettant de violer des accords qu'ils ont signé eux-mêmes. Au beau milieu du processus de création de cette institution illégale, anticonstitutionnelle et rejetée d'avance par de larges franges de la société, des candidats s'autoproclamant « Groupe majoritaire indissoluble » (CPI) se croyaient autorisés à écarter du vote d'autres candidats ayant les mêmes droits qu'eux. Il est opportun de souligner aussi que le président élu du CPT, l'ex-président du Sénat, Edgard Leblanc Fils, s'est mis de la conspiration ayant écarté les autres membres de l'institution présidentielle du vote du président.

Non content d'avoir fait cause commune avec ses collègues conseillers, dans l'escamotage du vote du président du CPI, M. Leblanc Fils, au nom de l'organisation dont il est président, a violé l'accord portant sur le nombre de candidats au poste de Premier ministre, ne devant pas dépasser 15. Car plus d'une centaine de postulants ont été recensés. Dans l'esprit des acteurs politiques haïtiens, les lois, les accords,

conventions et autres instruments juridiques sont faits pour être violés. C'est pourquoi ils les profanent sans avoir froid à l'œil, mais surtout sachant qu'ils ne tomberont sous aucune sanction prévue dans les textes de loi, qui seront sérieusement appliquées.

Ces derniers violeurs des lois et des accords ne sont pas les premiers. Cette nouvelle vague en suivent d'autres qui ont eu leur lot d'infractions. On peut citer, en exemple, le cas de René Préval, qui voulait préserver la victoire de son poulain, Jude Célestin. Aussi avait-il ordonné au Conseil électoral provisoire (CEP) présidé par Frédéric Au pont de « couler » tour à tour Wyclef Jean et l'ambassadeur Raymond Alcide Joseph. Alors que la super star a été écartée des présidentielles, en raison de sa résidence hors d'Haïti, la non-obtention de décharge a été évoquée à l'encontre de M. Joseph.

Le cas du diplomate a fait l'objet d'une sérieuse discussion au sein de l'entourage de Préval, marquant une stratégie en connaissance de cause de violation de la loi. Des conseillers du chef d'État, qui avaient suggéré que Ray Joseph soit mis à l'écart pour la même raison que M. Jean, ignorait que, diplomate logeant dans la résidence officielle de l'ambassadeur, dans le Maryland, il se trouvait en territoire haïtien. Et, René Préval de déclarer à ses inspirateurs : retirer Wyclef « sans mettre de côté son oncle » équivaut à laver les mains, puis les essayer par terre.

Le président Préval avait affaire à trop forte partie, en la personne de la secrétaire d'État américain Hillary Clinton lui, et ne pouvait pas protester, quand elle imposait la présidence de Joseph Michel Martelly, en 2010. Aussi a-t-il violé la constitution en faisant du Fonds PetroCaribe son tirelire pour financer les candidats de son parti politique au Sénat et à la Chambre basse.

Avant René Préval, la présidence de Jean-Bertrand Aristide parvenue à sa fin, il se mettait en piste pour violer, à son tour, la Constitution. La Charte du pays interdit un second mandat immédiat du président, qui s'appretait à passer outre à cette disposition. Mais le président américain, qui avait ramené le prêtre défroqué d'exil à Washington, derrière 20 000 soldats américains, s'y opposa. L'ex-prêtre de Saint-Jean Bosco devait mettre en veilleuses ses dernières ambitions présidentielles, jusqu'à la fin du second mandat de Préval.

Si M. Aristide a affiché un peu de sobriété dans les détournements de

fonds publics, durant son premier mandat, se contentant de générosités de certains ambassadeurs, comme Lee Nan Sing de Taïwan, il s'est comporté bien différemment, à l'occasion de son second tour de piste. Il peut aisément passer pour le président ayant créé le plus de créneaux pour détournements de fonds dans l'administration public et de trafics illicites. En ce sens il a innové, ayant ramassé des millions à la pelle dans le trafic de stupéfiants.

En effet, Aristide a créé « Les Petits Projets de la Présidence », des millions qu'il a détournés de la caisse publique et qu'il a investis dans des entreprises privées, au profit de ses proches, en partenariat avec lui. Alors même qu'il se trouvait en exil, à Washington, à la capitale américaine, avant d'être rapatrié en Haïti par le président Clinton, il faisait main basse sur les fonds de la Téléco défunte. Il utilisait ces millions pour payer son personnel expatrié avec lui. De retour en Haïti, la fête continuait aux dépens de cette institution. Au moment où, en butte à une révolte des Forces armées démobilisées (FAdH), Aristide démissionnait, pour éviter d'essayer « un bain de sang », tel que le lui avait suggéré le Cors diplomatique, il exploitait un autre créneau qui rapportait des millions. Depuis lors, c'est le silence total sur les millions ramassés par le biais des caisses populaires qui avaient proliféré, à travers la République, dans lesquelles il encourageait les citoyens, au pays et comme en diaspora, à investir. C'était alors la ruée vers les sociétés. De nombreuses familles, surtout des ouailles d'Aristide, basés à l'étranger, avaient pu obtenir une deuxième hypothèque, afin de trouver les fonds nécessaires pour effectuer de tels investissements, qui n'ont jamais pu être

recupérés, les propriétaires de ces caisses populaires, des proches du président déchu, ayant disparu dans la nature.

Tous les responsables de partis politiques ambitionnant d'instituer des formes administratives, à tous les niveaux et dans tous les domaines, n'ont jamais fait état de la nécessité de changer l'homme haïtien, un passage obligé, si l'on tient à faire de ce rêve une réalité.

En effet, il faut reconnaître que les dernières décennies d'influence étrangère sur la société haïtienne ont apporté son lot de perversions, à tous les niveaux, au pays, transformant honteusement la vie sociale et politique. Il est vrai aussi que limer nos cervelles à celles d'éléments hétérogènes ont eu des effets bénéfiques, mais les influences malsaines n'ont pas été évitées. Ausi, dans l'espace de cinq décennies, ou presque, Haïti a subi les conséquences désastreuses des contributions exogènes : désintégration de la famille, déflagration des institutions, effritement des valeurs, sans oublier la division au sein de la société. Ce qui a eu pour conséquence la perversion de la politique et la mauvaise gouvernance, dénaturant le citoyen perdant son état d'âme, par rapport à la patrie.

Nous devons créer de nouvelles institutions et mettre en place des structures innovantes, en vue d'écarter des avenues du pouvoir des personnes de l'acabit de celles susceptibles de se comporter honteusement au pouvoir. À cet égard, un mouvement patriotique, encore plus éclairé que celui lancé après la chute des Duvalier, et qui avait donné naissance à la Constitution révolutionnaire de 1987, doit naître. Ainsi soit-il !

HAÏTI OBSERVATEUR		Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N.Y. 11435-6235 Tél. (718) 812-2820	
SUBSCRIPTION FORM BULLETIN DE SOUSCRIPTION			
Haïti Haïti-Observateur 98, Avenue John Brown, 3ème étage Haiti ou Paris, Haïti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785		ÉTAT-UNIS 1ère classe <input type="checkbox"/> 48,00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90,00 \$ US, pour un (1) an	
CANADA Haïti-Observateur Gerard Louis Jacques 514-321-6434 12, Rue St. Charles 12213, Joseph P. Cassavani Montreal, Haïti/CA		AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 593,00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005,00 FF, pour un (1) an	
EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean-Claude Wolton 13, K Avenue Faidherbe, Rt St. App. 44 93310 La Plé St. Gervais Plaines Tél. (33-1) 43-63-28-10		CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE 1ère classe <input type="checkbox"/> 93,00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 160,00 US, pour un (1) an	
Name/Nom _____		EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EUROS, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EUROS, pour un (1) an Par chèque ou mandat postal en francs français	
Company/Compagnie _____		Address/Adresse _____	
City/Ville _____		State/État _____	
Zip Code/Code Régional _____		Country/Pays _____	
<small>Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.</small>			

EDITORIAL



Breaking one's word, a culture practiced in Haitian politics

Observers, most of them foreigners, who followed the elections of President Jean-Bertrand Aristide, or ganized under Mrs. Ertha Pascal-Trouillot, the first woman president in Haiti's history, in December 1990, were full of praise for her administration, declaring that they were the "first free and democratic elections in Haiti's history." Such words have since disappeared from the Haitian electoral vocabulary, as this good habit is no longer practiced in our country's political world, for the evil genie has infected Haitian society. As foreign influence invaded our customs without restraint, our society became infected at every level. In the process it's impossible, these days, to find patriots of integrity in the service of the Republic.

Ever since the fall of the Duvalier dynasty, elections have been an opportunity to expose the political crimes that have run amok in the political system. But with impunity rooted in bad governance, transgressors are still at large. That is why these abuses keep recurring, as if in a series, with those involved having nothing to fear. The creation of the Transitional Presidential Council (TPC) highlights the violations indulged in by candidates who make decisions that allow them to violate agreements they themselves have signed. Amid the process of setting up this illegal, unconstitutional institution, rejected in advance by large sections of society, a self-proclaimed "Indissoluble Majority Group" (IMG) candidates believed they had the right to exclude from the vote other candidates with the same rights as themselves. It should also be pointed out that the elected president of the TPC, the former president of the Senate, Edgard Leblanc Fils, joined the conspiracy to exclude other members of the presidential institution from voting for the president.

Besides making common cause with his fellow Councilors, in skirting the vote of the President of the TPC, Mr. Leblanc Fils, on behalf of the organization of which he is now President, violated the agreement on the number of candidates for the post of Prime Minister, not to exceed 15. More than a hundred candidates (some say 200) have declared their candidacy to

the post. In the minds of Haiti's political players, laws, agreements, conventions, and other legal instruments are designed to be violated. That is why, not caring a bit, they desecrate them, knowing full well that they won't be subject to any serious sanctions provided for in the legal texts.

These latest violators of the laws and agreements are not the first. This new wave follows others who have had their share of infractions. One example is René Prével, who wanted to preserve the presidential victory of his protégé, Jude Célestin. Therefore, he ordered the Provisional Electoral Council (CEP), chaired by Gayot Dorcinvil, to "sink" Wyclef Jean and Ambassador Raymond Alcide Joseph in turn. While the superstar was excluded from the presidential race due to his residence out of Haiti, the failure to obtain a proper discharge as Ambassador was cited against Mr. Joseph.

The diplomat's case was the subject of serious discussion within Prével's entourage, underlying a strategy of knowingly violating the law. Advisors to the Head of State, who had suggested that Ray Joseph should be sidelined for the same reason as Mr. Jean, were unaware that, as a diplomat living at the Ambassador's official residence in Maryland, he was on Haitian territory all the time, whether at the residence or at the chancery. And René Prével declared to those doing his bidding: "Removing Wyclef and leaving his uncle in is like washing your hands, then wiping them on the floor."

President Prével was dealing with too a more powerful individual in the person of US Secretary of State Hillary Clinton, and couldn't protest when, in 2010, she imposed Joseph Michel Martelly as Haiti's President. Prével also violated the Constitution by using the PetroCaribe Fund as his piggy bank to bankroll his political party's candidates for the Senate and Lower House.

Before René Prével, when Jean-Bertrand Aristide's presidency was coming to an end, he also was bent on violating the Constitution. The country's Charter prohibits an immediate second term for the President, who was about to ignore this provision. But the American Head of State, who had brought the defrocked priest back to Haiti, from his two-year golden exile in Washington, under

the protection of 24,000 American soldiers, objected. The former priest of the poor of Saint-Jean Bosco had to put his last presidential ambitions on hold until the end of Prével's second term.

While Mr. Aristide was somewhat sober in his embezzlement of public funds during his first term, contenting himself with the generosity of certain ambassadors, such as Lee Nan Sing of Taiwan, he behaved quite differently during his second term. He could easily be considered the President who created the most opportunities for embezzlement of public administration funds and for illicit trafficking of drugs. In that aspect, he broke new ground, having raked in millions in drug trafficking.

In fact, Aristide created "Les Petits Projets de la Présidence," diverting millions of dollars from Public Treasury, into private companies, for the benefit of those close to him who were in partnership with him. Even while he was in exile in the American capital, Washington, before being repatriated to Haiti by President Clinton, he was raiding the funds of the defunct Téléco. He used these millions to pay his expatriate staff and for lobbying. Back in Haiti, the party continued at the expense of the Treasury. When Aristide resigned in the face of a revolt by the demobilized Armed Forces (FAd'H), and to avoid "a bloodbath," as suggested by the Diplomatic Corps, he exploited another niche that brought in millions. Since then, there has been total silence about the millions collected through the "caisses populaires," a Ponzi-like scheme, that proliferated throughout the Republic. He had encouraged citizens, both at home and abroad, to invest in them. It was a mad rush to realize quick profits. Many families, especially those of Aristide's flock, based abroad, took a second mortgage, to raise the funds needed to make such investments, which were never recovered, the owners of the "caisses populaires," close to the deposed President, disappeared into thin air.

All the leaders of political parties with ambitions to institute administrative reforms, at all levels and in all fields, have never mentioned the need to bring change in the Haitian persona, an essential step if the dream of a well-run country is to become a reality.

Indeed, it must be acknowledged that in the last few decades, foreign influence on Haitian society has brought its share of perversions, at all levels, into the country, shamefully transforming social and political life. It's also true that our brains may have benefitted from these heterogeneous elements, but unhealthy influences have not been avoided. Within nearly five decades, Haiti has suffered the disastrous consequences of exogenous contributions: disintegration of the family, deflagration of institutions, erosion of values, not to mention division within society. The result has been the perversion of politics and bad governance, distorting the citizen's state of mind in relation to their duty for the welfare of the motherland.

We need to create new institutions and put in place innovative structures, determined to remove from the avenues of power those bent on using power shamelessly for personal advantage. In that respect, a patriotic movement, even more enlightened than the one launched after the fall of the Duvalier dynasty, and which gave birth to the revolutionary Constitution of 1987, must be born. So be it!

HAITI OBSERVATEUR
 Le mensuel de la presse
 Haiti-Observateur
 P.O. Box 356237
 Briarwood, N.Y. 11435-6237
 Tél. (718) 623-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLEIN DE SOUSCRIPTION

Haiti Haiti-Observateur 98, Avenue John Brown, Centre-ville Port-au-Prince, Haiti Tél. (509) 223-0782 ou (509) 223-0785	ETAT-UNIS 1ère classe <input type="checkbox"/> 48,00 \$ US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 90,00 \$ US, pour un (1) an	AFRIQUE ET ASIE <input type="checkbox"/> 553,00 FF, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 1005,00 FF, pour un (1) an
CANADA Haiti-Observateur Gerard Louis Jacques 514, 321-6434 12, Rue St. Charles 12213 Jussault-Caseville Montreal H1M1C7	CARAIBE ET AMERIQUE LATINE 1ère classe <input type="checkbox"/> 973,00 US, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> \$ 1603,00 US, pour un (1) an	EUROPE, AFRIQUE ET ASIE Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à: Jean-Claude Valentin 13, K Avenue Haldehoth, Rt Rt Apt. 44 93310 Le Pré St. Gervais France Tél. (33-1) 43 63 28 10
EUROPE <input type="checkbox"/> 73 EURO, pour six (6) mois <input type="checkbox"/> 125 EURO, pour un (1) an (tarifs en mandat postal en francs français)	Name/Nom _____ Company/Compagnie _____ Address/Adresse _____ City/Ville _____ State/Etat _____ Zip Code/Code Régional _____ Country/Pays _____	

Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire.



De la nécessité d'une nouvelle politique agricole en Haïti

Talot Bertrand *

Face aux défis socio-économiques persistants, tels que la pauvreté et la faim, il est essentiel que nous réévaluions notre approche et définissions une nouvelle politique agricole adaptée aux besoins actuels de notre population. La situation actuelle en Haïti exige une réflexion approfondie et une action concertée pour assurer un avenir durable et prospère pour tous. ALLO AGRO / PROMODEV lance un processus de consultations et de collecte de données à travers son Forum Agricole baptisé « *l'université du samedi soir* ». Ce forum est une occasion unique de rassembler toutes les forces vives de la nation - agriculteurs, experts, décideurs, et citoyens engagés - pour discuter, échanger des idées et proposer des actions concrètes.

Pourquoi une nouvelle politique agricole est-elle nécessaire?

Sécurité alimentaire : La sécurité alimentaire est un enjeu pour Haïti. Actuellement, des estimations indiquent que plus de 50 % des Haïtiens n'ont pas accès à une alimentation suffisante et nutritive. Une nouvelle politique agricole doit garantir que chaque citoyen ait les moyens de se nourrir correctement. Cela implique d'augmenter la production agricole nationale, de diversifier les cultures pour assurer une alimentation équilibrée, et de mettre en place des mécanismes de distribution efficaces pour que les denrées alimentaires soient accessibles à tous.

Production agricole et développement rural : Promouvoir des pratiques agricoles respec-

teuses de l'environnement est essentiel pour préserver nos ressources naturelles pour les générations futures. La nouvelle politique agricole doit encourager l'utilisation de techniques agricoles durables, comme l'agroforesterie, la rotation des cultures et l'utilisation de fertilisants organiques. En outre, le développement rural doit être au cœur de cette politique, en fournissant les infrastructures nécessaires (routes, systèmes d'irrigation et de drainage, etc.) pour soutenir les agriculteurs et améliorer leurs conditions de vie.

Croissance économique : Stimuler l'économie en renforçant le secteur agricole est une priorité. En Haïti, l'agriculture représente une part importante de



l'économie nationale. Une nouvelle politique agricole peut créer des emplois, attirer des investissements et générer des revenus. Pour cela, il est nécessaire de moderniser le secteur agricole, d'introduire de nouvelles technologies et d'améliorer les chaînes de valeur agricoles pour accroître la productivité et la compétitivité.

Résilience communautaire : Les communautés haïtiennes doivent être préparées à faire face aux chocs climatiques et aux crises économiques. La nouvelle politique agricole doit inclure des stratégies de gestion des risques, comme la diversification des cultures, la mise en place de systèmes de stockage des récoltes, et la création de fonds de réserve pour les situations d'urgence. En renforçant les capacités locales, les communautés seront mieux équipées pour résister aux catastrophes naturelles et aux fluctuations économiques.

La PROMODEV, avec ses 152 organisations de producteurs agricoles, ses Agronomes, écono-

mistes, ingénieurs, architecte, médecins vétérinaires, et techniciens agricoles, se propose de jouer un rôle fondamental dans le renforcement des capacités institutionnelles des structures étatiques et des organisations de la société civile. La PROMODEV voudrait contribuer également au processus de transfert de compétences et de diffusion de connaissances, ce qui est essentiel pour la mise en œuvre d'une nouvelle politique agricole efficace.

La PROMODEV appelle tous les professionnels et citoyens de bonne volonté à contribuer à l'élaboration de cette nouvelle politique agricole. La collaboration entre les différents acteurs est indispensable pour garantir que les politiques publiques de l'État haïtien répondent aux besoins de tous et assurent un développement agricole et rural durable et inclusif.

La nécessité d'une nouvelle politique agricole en Haïti est évidente face aux défis actuels de la pauvreté, de la faim, et des crises

économiques et climatiques. Une telle politique doit viser à assurer la sécurité alimentaire, promouvoir des pratiques agricoles durables, stimuler la croissance économique et renforcer la résilience des communautés. Le processus lancé par ALLÔ AGRO / PROMODEV, avec la participation de toutes les forces vives de la nation, est un pas significatif vers l'atteinte de ces objectifs. Il est temps de réévaluer notre approche et de travailler en synergie pour construire un avenir meilleur pour Haïti.

Ingénieur-agronome

Talot Bertrand *

PROMODEV, organisation engagée dans le développement durable en Haïti

Spécialiste en Education

Relative à l'Environnement

Secrétaire général de la PROMODEV

Phone /

WhatsApp:

+50937335953

E-mail :

Website :



INSCRIPTIONS OUVERTES

Nos professeurs sont formés pour travailler avec et fournir un soutien aux étudiants dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Des services de traduction sont également disponibles pour tous les parents qui en font la demande.

**BROOKLYN DREAMS
CHARTER SCHOOL**
259 Parkville Avenue
Brooklyn, NY 11230

(718) 859-8400

BrooklynDreamsCharterSchool.org

Nous offrons des programmes et des services d'éducation spécialisés dans le bâtiment de l'école ou dans un cadre déterminé par le Comité de l'éducation spéciale du district.

**BROOKLYN EXCELSIOR
CHARTER SCHOOL**
856 Quincy Street
Brooklyn, NY 11221

(718) 246-5681

BrooklynExcelsiorCharterSchool.org

Une école publique sans frais de scolarité.

**BROOKLYN SCHOLARS
CHARTER SCHOOL**
2635 Linden Boulevard
Brooklyn, NY 11208

(718) 348-9360

BrooklynScholarsCharterSchool.org

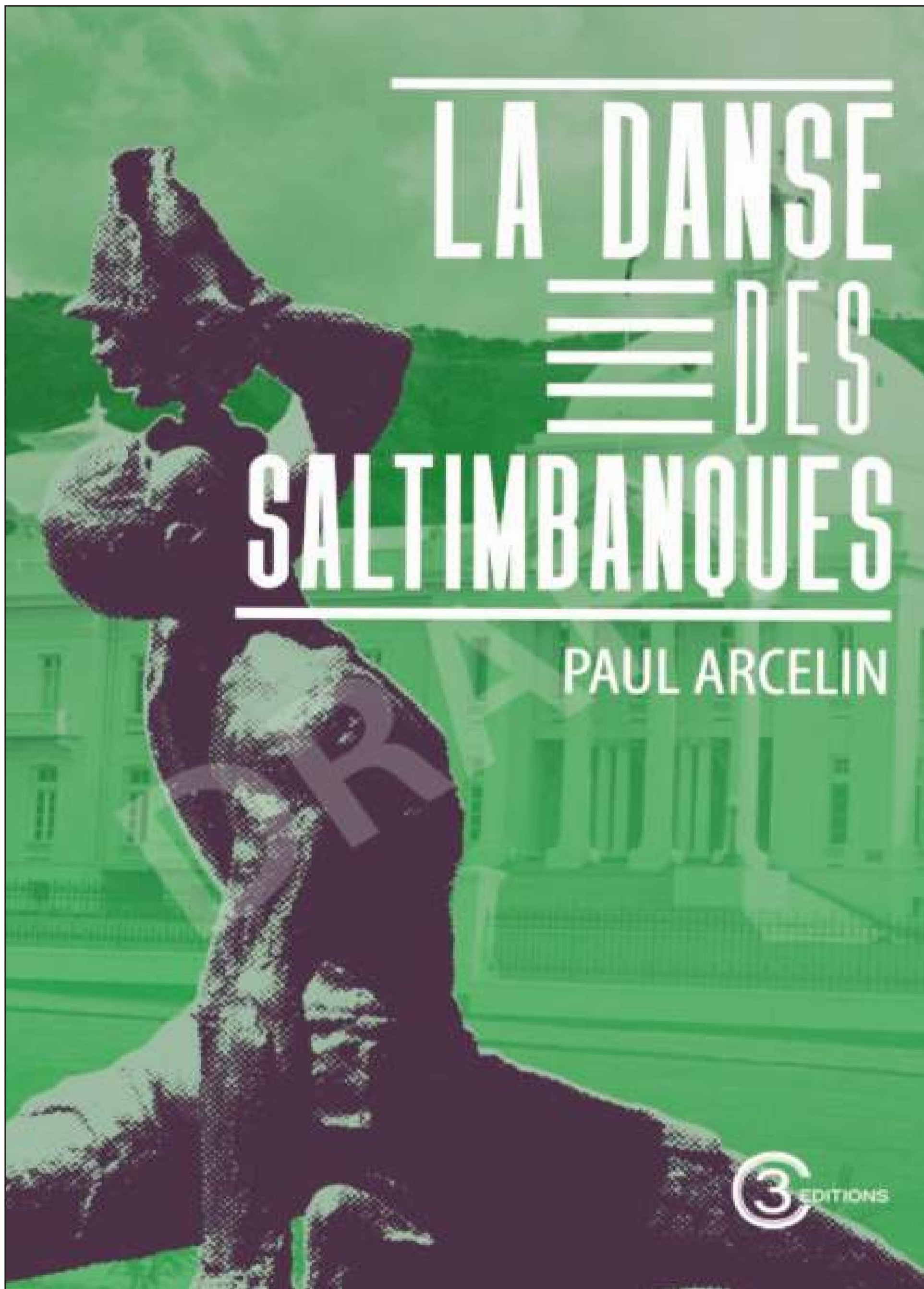
Frantz

Photo & Video Studio

PHONE: 718.953.4990 / 917.513.2118
843 FRANKLIN AVE. (BL. UNION & PRINCE) | FRANTZSTUDIO.COM

Weddings, Engagements, Bridal Showers, Baby Showers, Birthday Parties, Graduations, Communion, Headshots, Enlargements (without negatives), Photo Restoration, Invitations, Passport photos & much, MUCH MORE!

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 1ER AVRIL 2024



VOICI UN MESSAGE À NE PAS IGNORER.

Connectez-vous à votre compte ou appelez-nous pour commencer.



nystateofhealth.ny.gov
(855) 355 5777



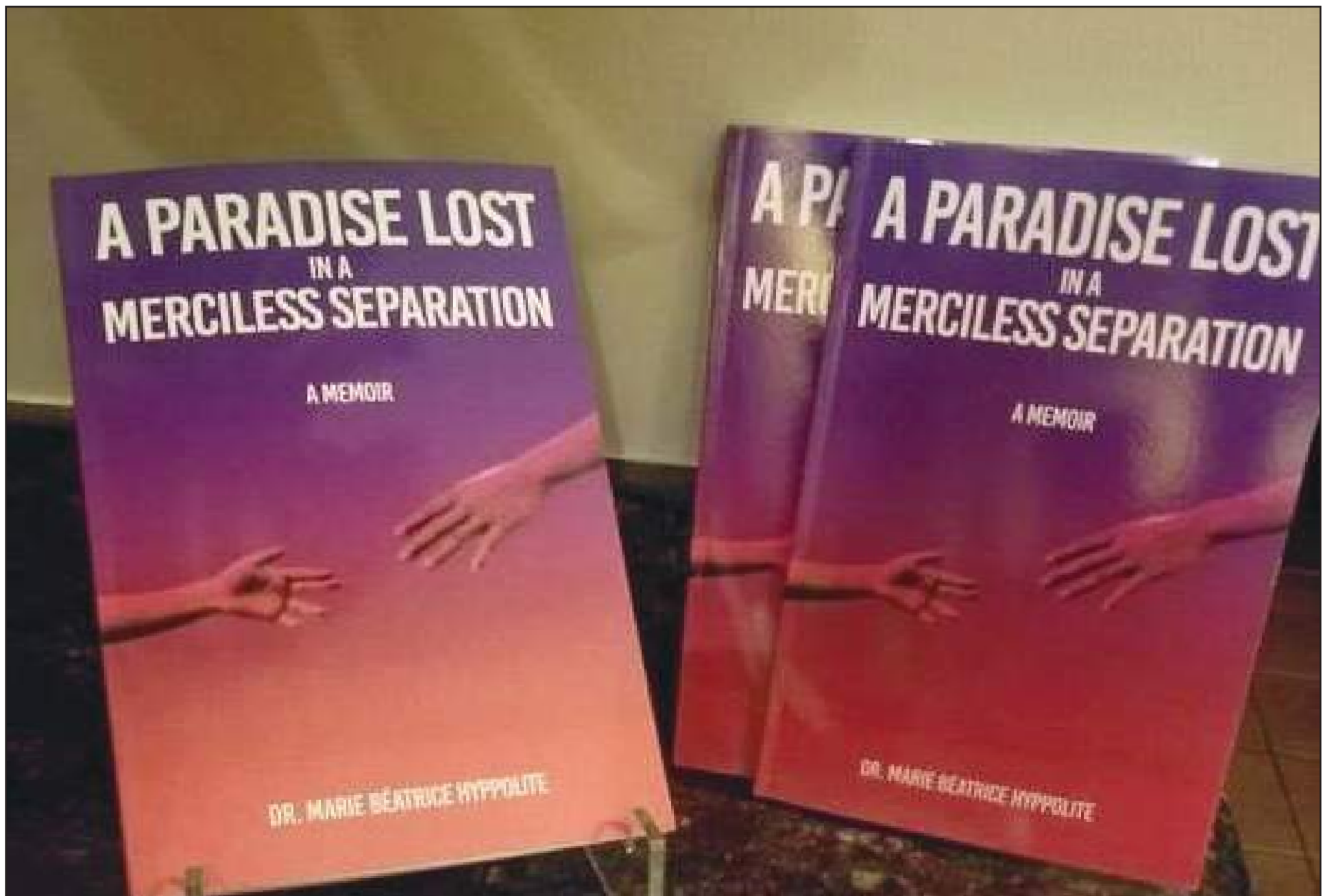
NY State of Health

AUJOURD'HUI 13 H. 02

Les règles de renouvellement de l'assurance maladie changent pour les personnes actuellement souscrites à **Medicaid**, **Child Health Plus** ou **Essential Plan**.

Lorsque **NY State of Health** vous contacte, le moment est venu pour vous de prendre des mesures concernant votre assurance maladie.

MESSAGE





LE SPORT ROI HAÏTIEN DANS LA TOURMENTE

La crise du football haïtien : entre stagnation et régression

Par Ricot Saintil

Depuis 2021, le football haïtien est dirigé par un Comité de normalisation nommé par

crète n'a été prise pour réformer les statuts ni pour lancer le processus électoral. Cette stagnation administrative a entraîné des conséquences néfastes

joueurs de la possibilité de se développer et de se faire connaître. Ces jeunes, qui représentaient l'avenir du football haïtien, ont été les premières victimes de cette gestion inefficace. L'absence de compétitions et de programmes de formation a, non seulement retardé leur progression, mais a également démotivé de nombreux talents potentiels.

En outre, les dirigeants des clubs, acteurs essentiels du développement du football local, ont été systématiquement tenus à l'écart par le Comité de normalisation. Leur marginalisation a entraîné un manque de coordination et de soutien pour les équipes, qui ont dû naviguer dans un contexte d'incertitude et de désorganisation. Les clubs, souvent déjà fragiles financièrement, ont vu leurs problèmes s'aggraver en l'absence de directives claires et de soutien institutionnel. Le Comité s'est contenté de jouer au plus malin avec les dirigeants, en les utilisant comme boucs émissaires pour parvenir à leurs fins. L'organisation du Championnat national spécial, où certains dirigeants de clubs ont accepté d'y participer, sans exiger une feuille de route avec des objectifs propres allant dans le sens des intérêts sportifs des joueurs et des clubs, est l'exemple parfait de la volonté des membres du Comité de passer en dérision les dirigeants de football.

La situation des sélections nationales est également préoccupante. Sous la gestion du Comité de normalisation, les différentes équipes nationales

cutif, capable de redynamiser le football haïtien. Cependant, aucun signal n'a été envoyé en ce sens, ce qui laisse planer le doute sur la volonté du Comité



L'adolescente Corventina, à Camp Nous, future star de l'équipe de football féminin de Lyon.

la FIFA, a la suite de la destitution de l'ancien président de la Fédération haïtienne de Football (FHF), Yves Jean-Bart. Ce Comité avait pour mission principale de réviser les statuts de la Fédération et d'organiser des élections pour former un nouveau Comité exécutif élu. Cependant, après deux prorogations de leur mandat, aucune mesure con-

pour le football haïtien, en déclin depuis la prise de fonction du Comité.

Les membres de cet organisme administratif, au lieu de travailler au renforcement des structures opérationnelles établies par le précédent régime dirigé par Yves Jean-Bart, ont préféré suspendre les activités du football des jeunes, privant ainsi une génération entière de



L'équipe de football féminine de Lyon.

ont connu un déclin significatif. Les résultats sportifs ont régressé, et la préparation des équipes a été marquée par des interruptions et des lacunes logistiques. Cette régression a nuï à la réputation internationale du football haïtien et a démoralisé les supporters et les joueurs.

L'année 2024 devait marquer un tournant avec l'élection d'un nouveau Comité exé-

de normalisation de tenir cette promesse. Cette situation reflète une irresponsabilité flagrante de la part des membres du Comité, qui semblent plus préoccupés par le maintien de leur propre pouvoir que par l'intérêt du football haïtien. La communauté footballistique haïtienne attend désormais des actions concrètes et urgentes pour sortir de cette impasse. **R.S.**

